

Aurélien et Marco s'affairent à la préparation du repas dans un appartement partagé de l'Association pour l'Amitié (APA).

2017  
25  
ans

# Devenir

LETTRE D'INFORMATION AUX DONATEURS

N°62\_Hiver 2017

DANS CE NUMÉRO

## Trouver un toit pour les sans-abri : c'est possible !

LA FONDATION  
NOTRE DAME  
PORTEURS D'ESPERANCE

www.fondationnotredame.fr

## Entretien

**Au terme de ma mission d'archevêque de Paris,** je tiens à saluer et remercier tous les donateurs et bienfaiteurs de la Fondation Notre Dame pour leur générosité qui ne s'est jamais démentie au long de ces douze années écoulées. En sachant que mon successeur, Mgr Michel Aupetit, pourra compter sur cette même fidélité, je souhaite à chacune et à chacun une bonne et sainte année 2018.

### **Quel bilan feriez-vous aujourd'hui de l'engagement des chrétiens dans l'aide apportée aux personnes de la rue ?**

Avant tout, il ne s'agit pas que de se rendre compte mais de faire ! Le 19 novembre, le Pape a décidé d'une journée mondiale du pauvre, ce qui met en avant, notamment, cette priorité de logement. À Paris, le problème est important : n'oublions pas que la Ville s'est beaucoup embourgeoisée, et que le prix du m<sup>2</sup> a sélectionné les habitants. Il ne s'agit pas d'incriminer ceux qui y habitent. Cependant, l'agrément de vivre dans le confort intramuros est simultané avec l'abandon d'un certain nombre de gens au bord du trottoir - français ou étrangers. Deux questions se posent : l'Église doit être missionnaire et chacun doit s'impliquer dans un monde qui s'endort face aux problèmes des plus démunis. Comment mobiliser plus de personnes ? Il faut sensibiliser des chrétiens qui n'ont pas encore trouvé l'occasion d'agir. Il y en a ! On est aussi tenté de ne pas voir les pauvres : une forme d'assistance consiste par exemple à les cacher, c'est à dire à les placer à des endroits où ils seront un peu mieux que dans la rue et où ils ne gênent pas la vie de tout le monde.

Ce n'est pas une solution dont l'archevêque de Paris qui est d'abord l'archevêque des pauvres doit se satisfaire.

### **De son côté, de quelles armes dispose la Fondation Notre Dame pour réagir ?**

Tout d'abord, il faut rappeler que la Fondation n'intervient pas sur « le terrain ». C'est une organisation de soutien qui cherche chaque année à réunir des fonds. Cette collecte permet aux opérateurs directs, qui eux, sont dans la vie sociale, paroissiale, de bâtir des projets. La richesse de notre Fondation, c'est d'avoir tissé ce réseau de personnes efficaces qui essaient de faire quelque chose. Elle doit donc entretenir un dialogue constant avec ces responsables : évaluer leur projet, les objectifs, les moyens pour le réaliser. Ce qui est, je crois, un motif de satisfaction pour tous, donateurs comme bénéficiaires, c'est la qualité des solutions identifiées, au fil des années pour répondre aux problèmes des jeunes, comme des adultes. Le cours de la vie de quantité de personnes a pu changer grâce à ce qui a été mis en œuvre. Continuer cela n'est pas une exhortation gratuite, facile, puisque nous savons vers qui nous tourner et comment.



Cardinal André Vingt-Trois  
Archevêque de Paris  
Président de la Fondation Notre Dame

# UN TOIT POUR LES PLUS DÉMUNIS

**Des locaux rénovés, une vie partagée et/ou un travail, pour que les personnes précaires habitent enfin chez elles.**

Que faire lorsqu'on est dans la rue, sans travail ni accès aux aides sociales ? Deux associations lancent chacune un projet ingénieux, destiné à faire bouler de neige.

Pour la première, spécialisée dans l'aide aux personnes qui vivent à la rue ou qui ont vécu à la rue, il s'agit à la fois de se loger et de rompre l'isolement en créant des liens d'amitiés, afin de redonner énergie et espoir aux exclus. Pour ce faire, elle a développé des habitats « d'amis » entre colocataires venant de la rue et des jeunes actifs, et ouvert 21 sites d'accueil à Paris. Au vu de leur succès, l'association a voulu initier un lieu de vie plus adapté à chacun, dans des locaux du 14<sup>e</sup> mis à sa disposition de façon temporaire. Après une remise à neuf des 540 m<sup>2</sup> dans le 8<sup>e</sup>, prêtés par les Pères du Saint-Sacrement, elle inaugure, en fin d'année, huit studios indépendants, un appartement partagé



Lydia conseillère Mattéo, à la recherche d'une solution pour se loger.

pour huit, et un appartement pour une famille. Nos locataires du 14<sup>e</sup> trouveront là un toit plus sûr ; les travaux sont d'ailleurs réalisés par une entreprise d'insertion. Lutter contre l'exclusion, telle est aussi la priorité des Captifs, qui agit aussi auprès des personnes vivant dans la rue ou en foyer. L'association a donc imaginé un plan de réinsertion pour 200 personnes de 45 ans et plus. Comment ? Par une embauche, ce qui facilitera leurs démarches pour se loger. Un jour

par semaine, un travailleur social sera employé auprès d'associations des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> arrondissements, avec suivi régulier des accueillis, formations et bilan des résultats au bout d'un an. La première année de ce programme est déjà assurée grâce au soutien apporté.

■ Association pour l'Amitié

➔ SOUTIEN : 80 000 €

■ Aux Captifs, la Libération

➔ SOUTIEN : 26 000 €

## ET AUSSI...



### Simplifier pour retrouver l'estime de soi (1)

La meilleure recette pour sortir de la rue : reprendre goût à la vie. Des d'activités dites « de dynamisation » permettent aux sans-abri et aux personnes en situation de prostitution de bénéficier de visites culturelles, de sorties sportives, d'ateliers de recherche d'emploi, de cours de français langues étrangère ou encore d'activités d'art-thérapie. Chacun est investi de tâches valorisantes dans le groupe, participe à l'organisation et à la préparation des repas, avec des temps pour échanger. Un tremplin bien salubre, avant d'entamer l'étape suivante, qui sera de formuler un vrai projet de réinsertion.

■ Aux Captifs, la Libération

➔ SOUTIEN : 30 000 €

### Des locaux rénovés pour un meilleur accueil

Plus de 80 personnes sans-domicile, en situation de précarité sont accueillies au Coeur du Cinq (5<sup>e</sup>) dans la journée. Elles y trouvent un petit-déjeuner chaud, des ateliers d'art et d'écri-

ture, un ciné-club, des aides à la domiciliation, etc. Le local comprend deux salles, un bureau, un coin cuisine et des toilettes sur 52m<sup>2</sup>. Ces installations datant de 1998, il devenait urgent de les rafraîchir. Si des travaux pour la cuisine avaient été fait en 2008, le plafond tombait sur les tables, l'électricité n'était plus aux normes, certains murs étaient très endommagés, les huisseries n'étaient pas isolées, les pièces mal ventilées et il fallait rénover une sortie de secours. Grâce aux travaux de cet été, le local a pu être rénové permettant ainsi à l'association d'assurer un accueil de qualité des personnes en grande précarité.

■ Coeur du Cinq

➔ SOUTIEN : 15 000 €

### La rue Bergère redynamisée (2)

Créée en 1987, Tibériade a pour but de soutenir les malades du sida. C'est ainsi que depuis 30 ans, l'association les reçoit avec chaleur dans son accueil de jour de la rue Bergère. En 2017, grâce au partenariat avec une antenne



des Captifs, des activités mixtes sont mises en place entre les malades et des personnes soignées pour une addiction à l'alcool qui ont réussi à sortir de la rue. Les premiers vivent mieux leur situation, les secondes se sentent stimulées dans leur réinsertion. Les frais occasionnés sont mutualisés, et quant au local, il se prête parfaitement au projet. Les deux partenaires, chacun présent sur une demi-journée, partagent des activités, telles que des jeux de société, des visites du quartier, des forums de discussions.

■ Tibériade

■ Aux Captifs, la Libération

➔ SOUTIEN : 15 000 €

### Un éducateur pour un meilleur accompagnement des toxicomanes

De jeunes toxicomanes, réunis en groupe de paroles une fois par mois dans le 19<sup>e</sup>, participent aussi à des séjours à Galluis, dans les Yvelines. Là-bas, il s'agit de rompre avec la drogue en se concentrant sur des activités simples : jardinage, bricolage, cuisine, dessin ou sport. La maison, gérée par une psychologue, va enrichir son encadrement spécialisé en recrutant un éducateur afin de professionnaliser et de renforcer l'accompagnement des jeunes accueillis.

■ La Luciole

➔ SOUTIEN : 12 800 €

## SOUTIENS ADAPTÉS pour les familles dans de nombreux quartiers

**Pour que des enfants ne restent pas livrés à eux-mêmes : des aides aux devoirs, des loisirs et du sport en toute sécurité, accessibles aux plus défavorisés.**

La fréquentation augmente dans de nombreux centres d'accueil pour la jeunesse ! Voilà qui incite à se mobiliser pour que ce bel élan se poursuive.

Face à l'afflux, la maison des jeunes de Saint-Vincent de Paul dans le 10<sup>e</sup> qui présente le meilleur potentiel d'accueil du quartier, tire la sonnette d'alarme. Dans le cadre de la rénovation et de l'agrandissement du patronage, il a été décidé d'exploiter l'ancienne chapelle du 19<sup>e</sup> siècle, dont la hauteur permet l'aménagement de deux niveaux. Le projet prévoit l'installation d'un espace pour

l'informatique, d'une salle pour des ateliers de couture et d'une médiathèque. Un autre patronage a le vent en poupe. Dans le quartier des Ternes (17<sup>e</sup>), le grand nombre d'activités nécessite de repenser l'organisation. Un directeur adjoint vient d'être embauché. Il va pouvoir proposer notamment un forum des métiers, des accompagnements pour les parents, des aides à la recherche de stage...

Perdurer pour ces structures, c'est aussi pouvoir adapter les tarifs aux familles. Un soutien pour l'inscription de certaines d'entre elles à un patronage basé dans le 12<sup>e</sup>, va permettre aux jeunes de continuer à profiter d'un encadrement scolaire et d'une pépinière d'activités.

Le patronage, qui anime aussi un club de foot à succès, voudrait fournir par ailleurs des tenues à prix réduit, afin que leur achat ne bloque pas ses jeunes adhérents.

Qui dit animation dit, bien sûr, sécurité. Un patronage à Ménilmontant dans le 20<sup>e</sup>, organisateur de week-ends et de camps de vacances, revend son minibus trop vétuste et sollicite une aide financière pour en acheter un neuf et aux normes.

La Fondation Notre Dame a aussi contribué à financer la réparation du lanterneau vitré d'un patronage du 18<sup>e</sup> ainsi que l'acquisition d'un nouveau système de fermeture de porte permettant de sécuriser l'accès à la terrasse.

Le lanterneau vitré du patronage Notre-Dame du Bon Conseil (GAC) après réparation.



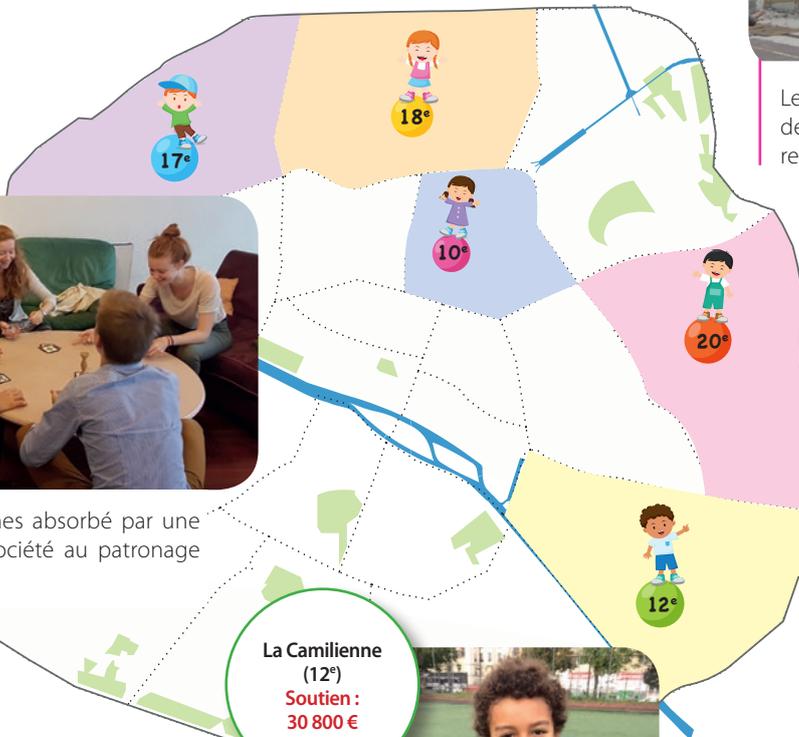
Patronage Notre-Dame du Bon Conseil (GAC) (18<sup>e</sup>)  
Soutien : 5 000 €

Jeunesse Saint-Vincent de Paul (10<sup>e</sup>)  
Soutien : 200 000 €



Le chantier de rénovation de la maison des jeunes de Saint-Vincent de Paul (10<sup>e</sup>) : démolition avant reconstruction !

Jeunes des Ternes (17<sup>e</sup>)  
Soutien : 15 000 € en 2017 + 10 000 € en 2018



Un groupe de jeunes absorbé par une partie de jeu de société au patronage des Ternes (17<sup>e</sup>).

La Camilienne (12<sup>e</sup>)  
Soutien : 30 800 €

David arbore fièrement sa nouvelle tenue pour le club de foot de la Camilienne (12<sup>e</sup>).



Patronage du Cœur du Haut-Ménilmontant (20<sup>e</sup>)  
Soutien : 15 000 €



Les jeunes du patronage du Cœur (20<sup>e</sup>) en camp à saint-Jean d'Arves (Savoie).



# De l'ISF à l'IFI

## La fiscalité évolue. Il faut regarder ensemble les possibilités.

Le Projet de Loi de Finances pour 2018, présenté en Conseil des ministres le 27 septembre 2017, confirme la suppression de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et son remplacement par l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI). Régi par les articles 964 et suivants du Code Général des Impôts (CGI), l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) frappe les **actifs immobiliers non affectés à l'activité professionnelle de leur propriétaire**. Le **seuil d'imposition** reste fixé à **1 300 000 euros** et le **barème de l'impôt** est identique au barème actuel de l'ISF.

Comme pour l'ISF, **la résidence principale continue de bénéficier d'un abattement de 30 %** et le plafonnement des revenus est, lui aussi, conservé. Tous les **biens autres qu'immobiliers** (titres, placements financiers, œuvres d'art, meubles...) seront exclus du champ d'application de ce nouvel impôt. La **réduction d'impôt au titre des dons** effectués au profit de certains organismes qui était applicable dans le cadre de l'ISF est bien transposée à

l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), conformément aux annonces faites par le Gouvernement, avec le **maintien d'une réduction de 75 % du montant du don et du plafond de 50 000 euros**.

### CALENDRIER

**Le calendrier des dons ne sera pas modifié. Les dons déductibles de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dû en 2018** pourront donc être effectués jusqu'au **15 juin 2018**.

Auprès des contribuables assujettis qui sont donateurs à la Fondation Notre Dame, nous soulignons toute l'importance de leur don pour la dynamique du financement des projets.

**En complément d'une imposition moindre au titre de l'IFI, le don au titre de l'Impôt sur le Revenu permet de soutenir autant la Fondation Notre Dame.**

Nous tenons à disposition les éléments qui permettent de le comprendre. Merci !

**Christophe-Ch. Rousselot**  
Délégué général  
(rédigé le 14 novembre 2017)

### IFI CE QUI EST MAINTENU

 **ABATTEMENT RÉSIDENCE PRINCIPALE**  
Maintenu à 30 %

 **SEUIL D'IMPOSITION**  
Maintenu à 1,3 million d'euros

 **BARÈME**  
Maintenu de 0,5 à 1,5 %

 **DONS**  
Les contribuables pourront continuer à réduire leur impôt grâce aux dons faits aux organismes d'intérêt général

POUR TOUTE QUESTION LIÉE À L'IFI

**Sybille Pinard-Legry**  
se tient à votre disposition  
au **01 78 91 91 26** ou par email  
spinardlegry@fondationnotredame.fr

### FAIRE UN DON ET PROFITER D'AVANTAGES FISCAUX

- ▶ Si vous êtes assujetti à l'Impôt sur la Fortune Immobilière, vous pouvez déduire de votre IFI 75 % du montant de votre don dans la limite de 50 000 €.
- ▶ Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une déduction à l'impôt sur le revenu égale à 66% du montant de votre don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

*Vous recevrez un reçu fiscal annuel à joindre à votre déclaration d'impôt.*

Vous êtes assujetti à l'IFI			
Votre don	500 €	1000 €	2000 €
Réduction fiscale - 75 %	375 €	750 €	1500 €
Coût réel	125 €	250 €	500 €

Vous êtes imposable au titre de l'IR			
Votre don	50 €	75 €	100 €
Réduction fiscale - 66 %	33 €	49,55 €	66 €
Coût réel	17 €	25,50 €	34 €

### TRANSMETTRE SON PATRIMOINE À LA FONDATION

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Notre Dame est habilitée à recevoir directement legs, donations et assurances-vie, exonérés des droits de succession.

**Choisir de faire une donation ou un legs à la Fondation Notre Dame, c'est l'assurance d'aider efficacement à la mission auprès des personnes en difficulté, de façon sûre et pendant longtemps.**

Pour plus d'**informations** et pour recevoir notre **brochure**

- [info@fondationnotredame.fr](mailto:info@fondationnotredame.fr)
- 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris
- Tél. : 01 78 91 91 90

**VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER, PARTAGER,**  
n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions :

**SOUTENEZ  
des projets qui  
pourraient être  
les vôtres !**

Reconnue d'utilité publique depuis 25 ans, la Fondation Notre Dame encourage et développe des projets d'entraide, d'éducation et de culture chrétienne. Elle est mobilisée au service de la personne humaine, dans toutes ses dimensions. Avec tous ceux qui souhaitent faire grandir l'homme en lui redonnant confiance et espérance, la Fondation fait fructifier leur engagement et leurs idées. C'est le rassemblement de donateurs qui rend possible l'accompagnement et le financement des projets. La Fondation accueille aussi des fonds individualisés, créés par des personnes physiques ou morales désirant développer leur propre mécénat ([www.fondationnotredame.fr/fondations-privees](http://www.fondationnotredame.fr/fondations-privees)).

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Cardinal André VINGT-TROIS\***, Archevêque de Paris, Officier de la Légion d'Honneur, Président de la Fondation Notre Dame
- **Gilles DENOYEL\***, Vice-Président de la Fondation Notre Dame
- **Antoine de SALINS\***, Entrepreneur, Trésorier de la Fondation Notre Dame
- **Mgr Benoist de SINETY\***, Vicaire général du diocèse de Paris, représentant de l'Association Diocésaine de Paris, Secrétaire
- **Thomas CAMPEAUX**, Directeur des Libertés Publiques, Ministère de l'Intérieur
- **Olivier de BODMAN**, Président de l'Association Art, Culture et Foi
- **Dominique de La GARANDERIE**, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris, représentant du Conseil Diocésain des Affaires Économiques, membre de droit
- **Mgr Denis JACHIE**, Vicaire général, représentant de l'Association Charitable d'Éducation et d'Assistance Sainte-Clotilde
- **Guillaume de MALLIARD**, Banquier
- **Evelyne RATTE**, Magistrat à la Cour des Comptes, Président de chambre
- **Marc SABATÉ**, Chef d'entreprise

Retrouvez les membres du Conseil d'Administration sur :  
[www.fondationnotredame.fr](http://www.fondationnotredame.fr)

\* Membres du Bureau

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Gilles Denoyel  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Christophe-Charles Rousselot  
RÉDACTION : Hélène Le Tac et Cécile de Kernier  
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO : Gaëlle Rault, Sybille Pinard-Legry, Laurence de l'Étoile, Véronique Veber  
Maquette - Édition : Adélaïde de Chevigny  
Imprimé par : DB print - Dépôt légal : ISSN 1258-4940  
Lettre trimestrielle

Prochaine lettre mars 2018

## La clôture des 25 ans de la Fondation Notre Dame au Collège des Bernardins



Plus de 400 personnes se sont retrouvées le 18 octobre au collège des Bernardins pour fêter les 25 ans de la Fondation Notre Dame.

Les invités, tous donateurs de la Fondation ont, pour beaucoup, découvert pour la première fois ce cadre exceptionnel, restauré sous l'impulsion du cardinal Lustiger qui cherchait à donner aux parisiens un lieu propice à la réflexion et à la rencontre des cultures. Le choix des Bernardins pour cette soirée anniversaire s'imposait puisque la Fondation Notre Dame a été créée par le cardinal Lustiger qui souhaitait pouvoir ainsi mobiliser des donateurs sur des projets concernant l'éducation, l'aide aux plus pauvres et la culture.

C'est en écoutant le témoignage de responsables associatifs ayant pu bénéficier, sur des projets définis, de l'aide financière de la Fondation que les donateurs ont découvert la portée humaine de leurs dons. Quelques bénéficiaires se sont succédés sur le podium pour exprimer leur remerciement : Emmanuel-Aimé, jeune adhérent du patronage du Haut-Ménilmontant ; Marie-Paule, une prostituée sortie de la rue grâce à l'association Aux Captifs, la Libération ou encore, Laurence, étudiante boursière à la maîtrise Notre-Dame de Paris. Les vidéos qui accompagnaient leur propos ont permis au public de juger par lui-même des actions menées grâce à leur soutien financier. Ainsi les interventions des responsables du personnel de grandes entreprises sur les jeunes envoyés par Mozaïk RH ou encore la fébrilité des couturières dans l'atelier de couture tenu par l'Association Aux Captifs, la Libération attestaient de l'incidence réelle des dons sur le terrain.

Le cardinal Vingt-Trois a ensuite répondu à quelques questions au cours d'une interview publiée en intégralité sur le site [www.fondationnotredame.fr](http://www.fondationnotredame.fr).



Pour conclure la soirée, les intervenants et les invités se sont retrouvés dans la nef. Les remarques entendues alors permettent de donner le ton général de cette rencontre :

« J'ai beaucoup aimé, j'en avais les larmes aux yeux ! Cette façon de procéder que vous avez à la Fondation Notre Dame, d'organiser les projets qui sont acceptés... On voit bien que l'argent n'est pas le 1<sup>er</sup> moteur... bravo... Merci ».

